



Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly

Hôtel de Ville • BP 2 • 73401 UGINE cedex • Tél. 04 79 37 34 99 • Fax 04 79 37 36 07 • contact@contrat-riviere-arly.com

COMITE SYNDICAL

Compte rendu

Séance du 17 février 2015, 18h30-19h30
Salle des fêtes du chef-lieu à Ugine

Le comité syndical du SMBVA, légalement convoqué le 6 février 2015, s'est réuni le mardi 17 février 2015 à 18h30, en séance publique à la salle des fêtes du chef-lieu à Ugine.

CONSEILLERS SYNDICAUX : Nombre de membres en exercice : 21 Quorum : 11 Présents : 15 dont 13 titulaires Nombre de délégués représentés : 1			
DELEGUES PRESENTS – DELEGUES TITULAIRES			
Raymond COMBAZ	CC Beaufortain	Denis HENNEQUIN	CoRAL
Paul MARTIN	CC Beaufortain	Patrick LATOUR	CoRAL
Annick CRESSENS	CC Beaufortain	Colette GONTHARET	CoRAL
Thérèse LANAUD	Le Bouchet Montcharvin	Frédéric BURNIER- FRAMBORET	CoRAL
Pierre BESSY	CC Pays du Mont Blanc	Philippe PRUD'HOMME	CC Pays de Faverges
Bruno GUIDON	Serraval	Christian BAILLY	CC Pays de Faverges
Philippe GARZON	Co.RAL		
DELEGUES PRESENTS – DELEGUES SUPPLEANTS :			
Léon GROSSET-JANIN	CC Beaufortain	Michel PERRIN	CoRAL
DELEGUES REPRESENTES :			
Catherine PERRET – CC Pays du Mont Blanc ayant donné pouvoir à Philippe GARZON			
DELEGUES EXCUSES			
Carole JOGUET	CC Beaufortain	Patrick PHILIPPE	CC Pays du Mont Blanc
Edouard MEUNIER	CC Beaufortain	Patrick PECCHIO	CoRAL
Christophe BOUGAULT- GROSSET	CC Pays du Mont Blanc	Pierre OUVRIER- BUFFET	Com'Arly
Catherine JULLIEN- BRECHES	CC Pays du Mont Blanc	Lionel MOLLIER	Com'Arly
Edith ALLARD	CC Pays du Mont Blanc	Frédéric REY	Com'Arly
Laurent SOCQUET	CC Pays du Mont Blanc	Philippe MOLLIER	Com'Arly
DELEGUES ABSENTS : SANS OBJET			

Récapitulatif- (n°/objet) :

POINTS A L'ORDRE DU JOUR	<u>APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02 DECEMBRE 2014</u>	3
	<u>COMMUNICATIONS : ARRETES ET DECISIONS PRIS EN VERTU DES DELEGATIONS DONNEES AU PRESIDENT</u>	
	Décision n°2015-01 du 22/01/15 : Contrat d'assurance pour le véhicule du SMBVA	3
	<u>FINANCES</u>	3
	n°15-01 : Vote du budget primitif 2015	3
	<u>RESSOURCES HUMAINES</u>	5
n°15-02: Modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire pour le risque « prévoyance » des agents dans le cadre de la convention de participation du Centre de gestion de la Savoie	5	
<u>INFORMATIONS DIVERSES</u>	6	
> Bilan des opérations menées depuis le dernier comité syndical du 02/12/14	6	

La séance est ouverte par Philippe Garzon, président du SMBVA.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 02 DECEMBRE 2014

Le procès-verbal de la séance du 02 décembre est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS : Arrêtés et Décisions pris en vertu des délégations données au Président

Décision n°2015-01 du 22/01/15 : Contrat d'assurance pour le véhicule du SMBVA

Rapporteur : Philippe Garzon

Suite à la renégociation du contrat d'assurance auto, pour le véhicule RENAULT Clio III, immatriculé AW-810-HK avec GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne, le nouveau contrat a été signé. Le montant de la cotisation annuelle d'élève à 403,36 € TTC.

FINANCES

n°15-01 : Vote du budget primitif 2015

Rapporteur : Philippe Garzon

Conformément au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors de la séance du comité syndical du 02 décembre 2014, il est proposé d'approuver comme suit le Budget Primitif 2015 du SMBVA :

Section de fonctionnement : 447 000 €

Section d'investissement : 2 360 €

Section de fonctionnement		
DEPENSES	BP 2014	BP 2015
011 - Charges à caractère général	407 391	334 980
012 - Charges de personnel et frais assimilés	90 350	110 660
Total des dépenses réelles	497 741	445 640
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300	1 360
Total des dépenses d'ordre	1 300	1 360
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	499 041	447 000

Section de fonctionnement		
RECETTES	BP 2014	BP 2015
74 - Dotations, subventions, participations	499 041	415 500
013 - Atténuation de charges	0	500
Total des recettes réelles	499 041	416 000
002-Excédent de fonctionnement reporté	0	31 000
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	499 041	447 000

Section d'investissement		
DEPENSES	BP2014	BP 2015
21 - Immobilisations corporelles	3 742	2 360
Total des dépenses réelles	3 742	2 360
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 742	2 360

Section d'investissement		
RECETTES	BP2014	BP 2015
13 - Subventions d'investissement reçues	2 442	0
Total des recettes réelles	2 442	0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300	1 360
Total des recettes d'ordres	1 300	1 360
001-Solde exécution section investissement report	0	1 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 742	2 360

Philippe Garzon précise sur le volet charge de personnel, que l'augmentation en 2015 est liée au tuilage des postes de techniciennes de rivière compte tenu du congé maternité d'Annabelle Argand et à la mise à disposition du poste d'assistante administrative par la mairie d'Ugine. La personne en poste en 2015 disposant d'un niveau de rémunération et de compétence plus important que la personne en poste en 2014.

Les actions mises en œuvre par le SMBVA sont de 2 types : études et actions d'information et sensibilisation. Ces postes sont intégrés dans les charges à caractère général. Les actions prévues en 2015 sont issues de la programmation du contrat de rivière Arly :

Volet études:

- Plan d'actions des zones humides du Beaufortain,
- Plan de gestion des matériaux du bassin versant Arly – poursuite de l'étude engagée en 2014,
- Mesures, analyses et propositions d'adaptation des régimes hydrologiques des cours d'eau à enjeux du bassin du Doron de Beaufort. *Cette étude est menée dans le cadre d'un partenariat avec EDF qui s'est engagé à fournir et à analyser les données hydrologiques acquises.*
- Etude hydrologique de hydrogéologique de la Chaise et de sa nappe alluviale.
Il s'agit de poursuivre l'étude engagée en 2014, du fait des conditions hydrologiques défavorables qui n'ont pas permis de mesurer les assecs de la Chaise.

Volet animation territoriale :

- **Animation du programme d'action agricole :** *il s'agit de mettre en place une animation territoriale afin de favoriser la mise en œuvre de projets identifiés en phase préalable du contrat de rivière. Ces actions concernent, sur les communes prioritaires :*
 - *la mise en conformité d'installations de stockage des effluents d'élevages*
 - *la création d'installations collectives de stockage et/ou de valorisation (ex. compostage) des effluents d'élevages.*
 - *la création de cartes communales d'aptitude à l'épandage,*

Philippe Garzon précise que cette animation peut se faire par le recrutement d'un animateur agricole, chargé d'établir des diagnostics sur les exploitations et d'accompagner les porteurs de projets. Afin de mener une démarche intégrée, il a été proposé, fin 2014 au syndicat ARLYSERE, dans le cadre de la création de son pôle urbanisme (en cours de structuration de janvier à juillet 2015), d'intégrer ce poste afin que le travail sur le volet agricole soit réalisé en coordination avec le volet urbanisme et puisse bénéficier des outils existants, notamment SIG.

- Animation en faveur de la prise en compte des zones humides (CEN73, CEN74-ASTERS), poursuite de la démarche d'information, sensibilisation auprès des communes prioritaires et des acteurs locaux. Cette démarche a été initiée en 2013.

Volet information et sensibilisation:

- Lettre d'info du contrat de rivière,
- Exposition itinérante sur l'eau,
- Formation des acteurs locaux,
- Cycle d'animations pédagogiques auprès des scolaires – années scolaires 2014/15 et 2015/16.

Le Comité syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide d'approuver le Budget Primitif 2015 du SMBVA

RESSOURCES HUMAINES

n°15-02: Modalités de mise en œuvre de la protection sociale complémentaire pour le risque « prévoyance » des agents dans le cadre de la convention de participation du Centre de gestion de la Savoie

Rapporteur : Philippe Garzon

Le comité syndical a pris une délibération sur cet objet en date du 02 décembre 2014, toutefois, il est nécessaire d'obtenir l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du CDG sur le montant de la participation envisagée. L'avis favorable du CDG a été obtenu en date du 22/12/14. Il est donc nécessaire de redélibérer postérieurement à cette date.

Ainsi le projet de délibération suivant annule et remplace la délibération 14-31 du 02/12/2014.

Conformément au décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, les collectivités territoriales et établissements publics ont la possibilité de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, pour le risque « prévoyance ».

Considérant l'intérêt pour le SMBVA d'adhérer à la convention de participation pour ses agents,

Le Comité syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide :

- **d'accorder une participation financière aux fonctionnaires, aux agents en activité pour financer la couverture du risque « prévoyance », c'est-à-dire l'ensemble des risques liés à l'incapacité de travail, et le cas échéant, tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès.**
Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement aux cotisations résultant de la convention de participation qui sera conclue entre le Centre de gestion de la Savoie et le groupement constitué d'Adrée Mutuelle (mandataire) et Mutex.
- **D'adhérer à la convention de participation pour le risque prévoyance proposée par le Centre de gestion de la Savoie, à compter du 1er janvier 2015.**
Il est précisé que les agents auront le choix pour la couverture du risque« Prévoyance » entre les quatre formules de garanties.

- De fixer, pour le risque « prévoyance », le montant unitaire de participation à hauteur de 10 euros par mois et par agent.

INFORMATIONS DIVERSES

> Bilan des opérations menées depuis le dernier comité syndical du 02/12/14

- Comité de suivi : lancement du **plan de gestion des matériaux du Glapet à Megève**, maîtrise d'ouvrage Megève,
- Comité de suivi: lancement de la **restauration de la franchissabilité des 3 seuils Marthod sur l'Arly à l'aval d'Ugine**, maîtrise d'ouvrage DDT73
- **Programmation des travaux d'entretien boisements de berges et lutte contre les invasives: constitution des dossiers de demande de subvention programmation 2015** : Com'Arly, Praz sur Arly, Megève, CoRAL, CCB + reconnaissances terrains complémentaires
- **Cycle d'animations pédagogiques – en cours – réalisation de 54 demi-journées d'animation dans les établissements volontaires, sur l'année scolaire 2014-15**: A noter suite au désistement d'une école, 6 demi-journées d'animation sont disponibles pour les établissements volontaires.
- **Formation des acteurs locaux**: Programmation de la première formation concernant les pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires chimiques pour les agents des services techniques – 24/03/15 – 20 participants – formation délocalisée du CNFPT.
Le calendrier des formations 2015 sera transmis aux membres du comité syndical.
- **Bilan mi-parcours du contrat de rivière**, réalisé en interne par l'équipe technique, en cours de finalisation
- Accompagnement de la **prise de compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)** au niveau de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc pour Megève et Praz sur Arly, puis transfert au SM3A qui l'exercera à partir d'avril 2015, dans l'attente de la structuration du SMBVA.

Aucune autre question n'étant soumise au débat, M. le Président lève la séance à 19h30.

Ugine, le 27 février 2015

Philippe Garzon

Président du SMBVA